

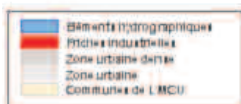
## Lille Métropole (Nord)

### « Stratégie de reconquête des friches industrielle sur le territoire »

Le territoire de la métropole lilloise, comme celui de la Région Nord-Pas de Calais, est marqué par l'héritage de l'essor industriel des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et la présence de nombreuses friches industrielles. Dans un contexte de pénurie foncière, de limitation de l'étalement urbain, la reconquête de ces friches souvent imbriquées à de l'habitat constitue une véritable opportunité en matière de renouvellement urbain et de recyclage foncier. On estime à près de 500 hectares, le volume potentiel de ces friches, souvent situées au cœur des villes ou à proximité des réseaux de transport et des services.

La localisation très urbaine de ce foncier conduit à proposer des programmations mixtes, ce qui met en exergue la question des pollutions. Le cadre juridique de ces questions, va dans le sens d'une responsabilité accrue des acteurs qui interviennent dans la régénération des sites pollués. En réponse, Lille métropole a mis en œuvre une politique de résorption des friches, qui s'appuie sur une démarche itérative de projet, au croisement des compétences et des expertises en matière d'urbanisme, de patrimoine architectural, de dépollutions, de programmation urbaine, mais aussi de manière systématique des expertises juridiques.

Répartition des friches industrielles sur la communauté urbaine de Lille en 2001



*Un territoire marqué par l'héritage industriel.*

Lille Métropole Communauté urbaine

1, rue du Ballon BP 749 - 59034 Lille Cedex - Tél. : (33) 03 20 21 31 16 - Fax : (33) 03 20 21 60 09 - [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)  
Vincent Bougamont, directeur adjoint - Tél. : (33) 03 20 21 31 16 - E-mail : [vbougamont@cudl-lille.fr](mailto:vbougamont@cudl-lille.fr)